

COMMUNAUTE DE COMMUNES "PAYS DES VANS EN CEVENNES

Reçu en préfecture le 06/09/2022

Reçu en préfecture le 06/09/2022

Affiché le Département : ARDEOHE

ID: 007-200039832-20220905-D_2022_7_9-DE

Canton: LES VANS

Préfecture de PRIVAS

délibération : D_2022_7_9

Nombre de délégués en

exercice: 31

Présents: 27

Votants: 30

Objet : Règlement d'usage de l'espace de coworking situé 6 avenue Ferdinand Nadal L' an deux mille vingt deux, le lundi 05 septembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle Polyvalente - LES ASSIONS, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Date de convocation du : 30 Août 2022

<u>Titulaires</u>: Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques, Madame CHALVET Catherine, Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur THIBON HUBERT, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur ALLAVENA Serge, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Monsieur THIBON Pierre, Monsieur GADILHE Sébastien, Monsieur BONNET Franck, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel

Pouvoirs:

Monsieur ROUVEYROL Bernard a donné pouvoir à Monsieur BALMELLE Robert Monsieur PELLET Fabien a donné pouvoir à Madame DOLADILLE Monique Madame RAYNARD Christiane a donné pouvoir à Madame FEUILLADE Delphine

Absent(s):

<u>Excusé(s)</u>: Monsieur ROUVEYROL Bernard, Monsieur PELLET Fabien, Madame RAYNARD Christiane, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise

<u>Secrétaire de Séance</u> : Monsieur Christian MANIFACIER

Monsieur Thierry BRUYERE-ISNARD, vice-président en charge des espaces de coworking / tiers-lieux, rappelle la décision d'utiliser l'espace laissé vacant à côté des locaux de France Services, 6 Avenue Ferdinand Nadal, aménagé en « Espace Public Numérique ». Dans l'attente d'une décision sur sa destination finale, l'espace est utilisé en espace de coworking secondaire, en cas de fréquentation importante du 1er espace « En commun », situé au 28 Rue du Temple.

Un règlement d'usage a donc été rédigé pour en cadrer l'usage, joint en annexe.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés ; APPROUVE le présent règlement d'usage et autorise son affichage dans les locaux situés au 6 Avenue Ferdinand Nadal.

Pour: 30 Contre: 0 Abstention: 0

Le Président, Joël FOURNIER



Emis le 05/09/2022, transmis en sous-préfecture et ren exécutoire le

Envoyé en préfecture le 06/09/2022 Reçu en préfecture le 06/09/2022 du Affiché le

liche le

ID: 007-200039832-20220905-D_2022_7_9-DE